

ECOLE MAXENCE VAN DER MEERSCH

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 21 JUIN

Excusés : Mme Valmori, Mme Roux, M. Hanne, Mme Reghem, Mme Motte, Mme Guidez

Préambule :

La plaquette de l'école Maxence VAN DER MEERSCH

Un certain nombre de plaquettes sont remis aux membres du conseil des parents d'élèves pour qu'ils puissent les déposer dans des lieux susceptibles d'intéresser les nouveaux bonduois.

M. Balquet assure l'envoi de la plaquette par courrier aux nouveaux inscrits.

Evaluations CE1 : résultats et bilan

La moyenne des deux classes est de 76.5 % . La réussite est moindre dans le domaine de l'orthographe et de l'écriture de textes. Mme VAN BOXSOM souligne la sévérité des critères de notation en orthographe.

Elle rappelle le protocole de passation.

Les résultats seront utilisés pour travailler les compétences dans les groupes d'aides personnalisées dans la classe supérieure.

A la demande des parents, M. Balquet précise que les résultats des autorités académiques n'ont pas été encore transmis. Les résultats nationaux sont parus sur le site du ministère.

En conclusion, décision est prise de revenir sur ces résultats au prochain conseil d'école en novembre.

Effectifs et structure pour 2011-2012

L'effectif sera de 265 élèves environ.

Il n'y aura pas de fermeture de classe cette année. Pour la rentrée 2012 -2013, les effectifs devraient être sensiblement les mêmes. Ce qui n'exclut pas cependant une fermeture.

2 classes de CP	M. VANDENBERGHE	Mme MONGENET	
2 classes de CE1	Mme BECQWORT	Mme VAN BOXSOM	
3 classes de CE2	M. SOETENS	Mme BOVE	Mme DOUTEY/ Mme VIGOUROUX
2 classes de CM1	M. BALQUET/ Mme VAN OOST	Mme PIGNEDE/Mme DOUTEY	
2 classes de CM2	M. JOURNAUX	Mme BRUTIN	

Bilan de la fête d'école

Les enseignants soulignent unanimement la réussite de la fête d'école due à une participation importante des enfants et une forte mobilisation du Comité d'Organisation et ce malgré les conditions climatiques.

Par la suite, pourrait-être envisagé de placer le podium sous le nouveau préau (ATTENTION : de gros travaux sont à prévoir à l'été 2010 – agrandissement du restaurant scolaire – et une délocalisation au stade Lefebvre sera à peut être envisager).

Les parents ont de bons échos malgré le temps.

Le comité d'organisation est toujours ouvert à de nouvelles candidatures.

Le bilan financier de la fête n'est pas clos (attente des dernières factures).

Les parents souhaitent savoir si il est possible de faire le spectacle dans l'espace culturel.

Cette possibilité n'est pas envisageable puisque le centre ne peut accueillir qu'un nombre limité de personnes.

Questions des parents aux enseignants

Taux d'absentéisme du vendredi 3 juin (jour de l'Ascension)

Le taux d'absentéisme est de 30 % (6 % les années précédentes quand il y avait classe le mercredi). Les parents s'étonnent de la liberté de choix des autres écoles et se demandent s'ils peuvent influencer sur cette décision. Un parent d'élève s'interroge sur la possibilité d'être prévenu plus tôt dans l'année. M. Balquet rappelle que cette décision a été prise au niveau rectoral et que le calendrier lui échappe totalement.

Les parents se posent également des questions sur les nouveaux rythmes scolaires.

Prochaine rentrée scolaire : Composition des classes : effectifs prévisionnelles répartition des élèves (combien de classes par niveau) répartition des enseignants. Effectif global pour l'école et risque de fermeture de classe

La prochaine rentrée scolaire a été évoquée plus haut (effectifs et structure 2012).

Qui décide de l'attribution d'une Auxiliaire de Vie scolaire aux élèves ? Sur quels critères ? Quel bénéfice pour l'enfant et pour l'équipe pédagogique ?

L'attribution des AVS relève de la décision de la MDPH. L'enfant en difficulté (les maladies « dys », autisme, trisomie...) doit dans un premier temps être repéré par l'enseignant ou signalé par toute personne compétente.

Suite à ce diagnostic, à l'invitation du directeur, est mise en place une ESS composée de l'enseignant, l'enseignant référent, les intervenants extérieurs, les parents, la psychologue scolaire.

A l'issue de cette réunion, un PPS qui peut comprendre une demande d'AVS ou de matériel spécifique (ordinateur par exemple) est rédigé. Le PPS peut également prévoir un emploi du temps allégé. Un quota d'heures est demandé. Le dossier passe en commission plénière à la MDPH (temps de traitement légal : 4 mois maximum). L'objectif d'un tel dispositif reste cependant la recherche de l'autonomie de l'enfant.

L'AVS favorise l'intégration des élèves en situation de handicap dans les écoles ordinaires. Il permet à l'enfant d'exploiter au maximum ses capacités. L'enfant reçoit une aide spécifique : l'enseignant prépare un travail différencié qu'il confie à l'AVS. L'AVS attire l'attention de l'élève sur une difficulté, reformule les consignes...

L'enseignant peut quant à lui se consacrer à sa classe. A la demande des parents, il est précisé que les AVS ne sont pas des enseignants.

Lexique :

AVS : auxiliaire de vie scolaire – MDPH : maison départementale des personnes handicapées

ESS : équipe de suivi de la scolarité – PPS : projet personnel de scolarité

Questions des parents aux élus

Suivi du conseil d'école du 25 mars 2011 : grille et portail à l'entrée rue du Coquinage : La réflexion des élus et des services techniques avance t-elle ? la demande de « groom » reste d'actualité.

Les services techniques recherchent un système anti pince-doigts pour le petit portillon gris. Le problème devrait être résolu à la rentrée.

Muret, côté parking : Monsieur Balquet avait donné son accord pour que les travaux soient finalisés pendant le temps scolaire pour sécuriser au plus vite cet espace. Rien a été fait... Pouvez-vous vous engager à ce que cette question soit définitivement réglée avant la rentrée ?

Les travaux sont programmés mais Mme Derville n'est pas en mesure d'en préciser la date. M. Balquet précise qu'un ouvrier est passé dans l'école pour s'en inquiéter.

Les date prévisionnelles de démarrage des travaux, octobre 2011 pour l'agrandissement du restaurant scolaire et la sécurisation du muret attenant au restaurant, septembre 2011 pour le préau sont-elles maintenues ?

Suite à un incident technique, les appels d'offres pour l'agrandissement du restaurant scolaire ont été reportés à la rentrée et les travaux ne commenceront que début 2012. L'objectif étant que ce soit terminé pour septembre 2012.

Le préau doit être fait pour la rentrée. La sécurisation du muret attenant au restaurant est actuellement assurée par la pose de barrières.

Aménagement du parking : pas de respect du sens de circulation dans le parking. Réponse de la mairie le 25 mars : des solutions sont prévues pour éviter aux voitures de rentrer par la sortie. Ces solutions seront-elles mises en place avant la rentrée ?

Un barriérage a été mis en place pour inciter les automobilistes à respecter le sens de circulation.

Chauffage : Le contrat avec la 'SAMÉE' s'arrête en 2012, l'appel d'offre pour prendre en charge efficacement cette prestation a t-il été lancé pour éviter tout désagrément l'hiver prochain?

Plusieurs projets sont à l'étude : le remplacement éventuel de la chaudière (chaudière commune, isolation, régulation), l'installation d'une climatisation réversible...

M. Balquet a été consulté quant aux problèmes de chauffage par un technicien indépendant missionné par la Ville. Avant cet hiver, des aménagements sont prévus (pose de robinets thermostatiques).